



— 4227, rue Des Roses



LE CONTACT

Bulletin d'information aux locataires de l'OMHQ

NOVEMBRE 2022

Le mot du directeur général 3

Nos milieux de vie 4

- Activités estivales dans nos milieux de vie
- Le bon voisinage : Trucs et astuces

Nos immeubles 8

- Bien se préparer à l'hiver : un aide-mémoire
- Entrevue : Rencontre avec Jacques Gauvin, préposé à l'entretien
- La propreté de mon milieu de vie : Ma contribution
- Projet de développement et travaux majeurs

Votre logement 13

- Changer de logement subventionné
- L'assurance habitation

L'OMHQ et ses partenaires 14

- À la rencontre des aînés
- Portrait d'un partenaire : Équijustice

Mot du directeur général



LE RESPECT : LA CLÉ POUR LE VIVRE-ENSEMBLE !

Cher.ère.s locataires,

L'automne est la période de l'année où l'on se prépare pour l'hiver. C'est la saison idéale pour se mettre au chaud, pour s'assurer qu'on est bien et confortable chez-nous.

L'OMHQ travaille à ce que ses locataires soient bien et confortables chez eux. Un ingrédient de base pour y arriver, c'est de bien s'entendre avec ses voisin.e.s, c'est d'avoir un bon « vivre-ensemble ».

C'est important de se sentir respecté dans son milieu de vie et de respecter les autres personnes qui habitent dans notre immeuble.

Vous le savez, la pandémie a été et est encore difficile pour plusieurs. Il n'est pas toujours facile de bien s'entendre entre nous quand nous vivons une période d'inquiétude ou d'isolement.

Je vous invite à prendre le temps d'aller à la rencontre des gens qui sont autour de vous et de tisser des liens. Un bonjour, un merci ou un petit coup de main, c'est bien peu de choses, mais ça peut avoir un gros impact. Prenons soin les uns des autres, c'est important!

Dans cette édition du bulletin Le Contact, nous vous proposons quelques trucs basés sur le respect pour favoriser un bon voisinage.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel automne!

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dany Caron'. The signature is stylized and fluid, written over a light blue background.

Dany Caron, Directeur général de l'OMHQ

Nos milieux de vie

UN ÉTÉ ACTIF DANS NOS MILIEUX DE VIE !

L'allègement des mesures sanitaires a permis la tenue de nombreuses activités dans nos milieux de vie cet été. Ces initiatives des comités de locataires et des partenaires de nos

milieux sont de bonnes occasions de connaître ses voisin.e.s et de développer des liens d'amitié. Voici quelques-unes des nombreuses initiatives réalisées par les locataires.

Fête de la diversité Place de la Rive

Fête extérieure organisée dans le cadre de la journée internationale des réfugié.e.s.



Activités estivales Projet Action-autonomie

Ces activités sont des occasions pour les intervenant.e.s de l'OMHQ et les locataires de se rencontrer dans un contexte informel et agréable. Au programme : animation, musique et bien plus!

Épluchette Dolomieu

Épluchette de maïs organisée par le comité provisoire de ce petit immeuble en août dernier. La majorité des locataires y ont participé avec grand plaisir. Sur place : musique, danse, jeux extérieurs et prix de présence!





Fête des voisin.e.s Du Colisée

Fête de bon voisinage organisée par le comité provisoire du 2150 du Colisée, en collaboration avec le projet *De chez vous à chez nous dans Limoilou*. Au programme : animation, jeux extérieurs, épluchette et souper hot-dogs!

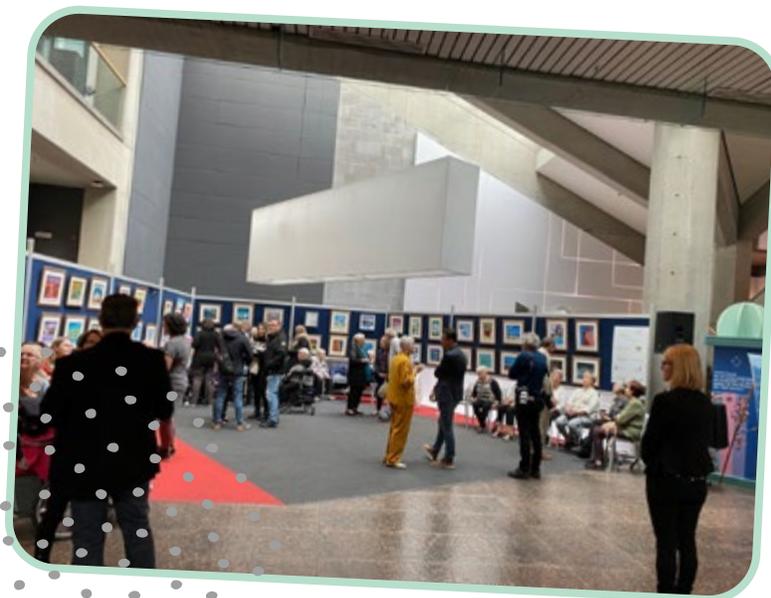
Party hot-dogs Des Thuyas

Party hot-dogs organisé par la maison des jeunes l'Intégrale Thuyas. Plusieurs partenaires ont été invités tels que le Centre multiethnique de Québec, RAP Jeunesse et le Carrefour Familles Monoparentales.



Exposition des sages-artistes Les Pinceaux d'Or

Exposition intergénérationnelle des sages-artistes des Pinceaux d'Or au Musée de la civilisation de Québec.



**BRAVO
ET MERCI !**

VIVRE ENSEMBLE

TRUCS & ASTUCES
pour le bon voisinage

LES INDISPENSABLES DU BON VOISINAGE

1 Sourire et dire bonjour

C'est simple et ça fait plaisir !

2 Être poli et courtois

Démontrer du respect invite aussi au respect !

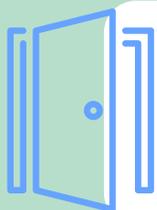
3 Respecter les règles

Le respect du règlement d'immeuble par tous les locataires permet le maintien de bonnes relations et un milieu de vie paisible.

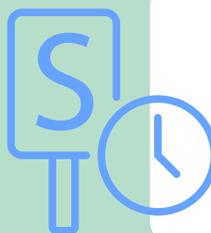
Pssst!

Saviez-vous que notre [site web](#) contient une foule d'informations utiles sur le vivre-ensemble et le bon voisinage?

DES PETITS GESTES AUX GRANDS EFFETS !



Quand j'entre dans mon logement, je retiens la porte pour éviter qu'elle ne claque.



Mes invités utilisent les espaces réservés aux visiteurs en respectant le temps alloué ou ils se stationnent dans la rue.



Si j'ai un chien, je m'assure d'être en mesure de le promener en laisse et de ramasser ses excréments.



Quand j'écoute de la musique ou la télévision, je m'assure que le son demeure à un niveau raisonnable.

Bien réagir pour mieux résoudre les problèmes

Chaque personne a ses habitudes de vie et ses préférences. Il est fréquent que nos habitudes entrent en conflit avec celles de nos voisins.e.s. Pour éviter qu'une situation agaçante ne tourne au conflit, il est important de poser les bons gestes.

QUOI FAIRE LORSQUE...

« J'ai dit bonjour à ma voisine et elle ne m'a pas répondu. »

Et si madame venait d'apprendre une mauvaise nouvelle...? Cette situation ne doit pas m'empêcher de sourire aux autres!

« Un locataire fait plusieurs fois par semaine son lavage à 6 heures le matin et ça me dérange. »

J'informe l'intervenante socio-communautaire de la situation. Je peux utiliser le [formulaire disponible](#) sur le site web de l'OMHQ ou envoyer une lettre.

« Mon voisin écoute de la musique très fort tard le soir et mes enfants ne peuvent pas dormir. »

J'appelle au 418 691-6647 (ligne d'urgence de l'OMHQ) pour aviser les agents de sécurité. Une intervention pourra être faite pour tenter de régler la situation. L'intervenante socio-communautaire sera mise au courant et pourra aussi faire un suivi.



Nos immeubles

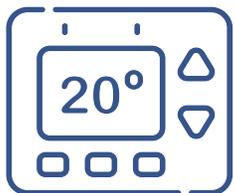
Aide-mémoire

Bien se préparer pour l'hiver !

Pour bien se préparer à l'arrivée de l'hiver, quelques gestes doivent être posés par chaque locataire pour s'assurer que nos milieux de vie demeurent propres et confortables. **Voici un aide-mémoire à cocher pour ne rien oublier!**



Le thermostat



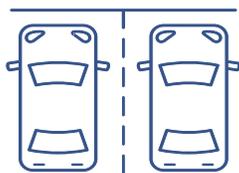
Il est recommandé de garder son logement à une température de **17°C la nuit** ou lorsque vous êtes absent et à une température de **20°C lorsque vous êtes à la maison**.

La température de votre logement est constamment affichée

sur votre thermostat. Si vous voulez **augmenter ou diminuer** cette température, vous devez appuyer sur la **flèche montante ou descendante** jusqu'à ce que la température désirée soit affichée sur votre appareil.



Le stationnement



Chaque locataire doit s'assurer de **garer son véhicule au bon endroit**, et ce, en tout temps.

En période de **tempête de neige**, vous avez l'obligation de déplacer votre véhicule lorsque vous recevez le

message automatisé du déneigeur. Sans la collaboration de tous, le **nettoyage du stationnement** ne peut se faire correctement et les **risques de blessures** ou de dommages augmentent.



Les ordures ménagères



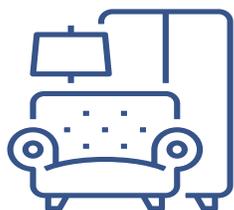
Les ordures ménagères doivent être jetées dans les **conteneurs prévus à cet effet**.

Lorsque les ordures **s'accumulent au sol** l'hiver, elles se retrouvent

piégées dans la glace et la neige et ne peuvent plus être ramassées. Cela peut causer des odeurs désagréables ou la présence de vermine en plus de nuire au déneigement.



Les encombrants



Les meubles et gros encombrants doivent être **déposés aux endroits prévus à cet effet**. Dans certains immeubles, un endroit a été identifié pour déposer les encombrants. Autrement, vous devez **suivre les**

indications fournies par la ville lorsque vous faites une demande de collecte. Il est toujours de votre responsabilité de **communiquer avec le 311** pour prévoir un moment de collecte.



Les vélos

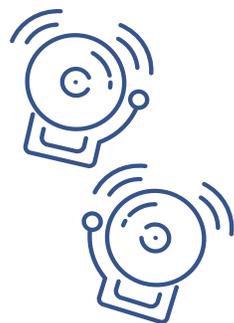


Chaque locataire qui possède un vélo a la responsabilité de **l'entreposer dans son logement ou dans son casier de rangement pour l'hiver**.

Aucun vélo ne doit rester sur les supports extérieurs pendant l'hiver. Si tel est le cas, il est possible que votre vélo soit jeté, et ce, sans préavis.



L'alarme d'incendie



Lorsque l'alarme d'incendie sonne dans votre immeuble, **vous devez immédiatement évacuer votre logement, même l'hiver !**

Vous devez vous **éloigner le plus possible de l'immeuble** et attendre qu'un membre de l'OMHQ ou qu'un pompier vous confirme qu'il est sécuritaire de réintégrer votre logement.

Ne tenez jamais pour acquis qu'il s'agit d'une fausse alarme !

Les **personnes à mobilité réduite** qui ne sont pas en mesure de descendre les escaliers de manière sécuritaire **doivent rester dans la cage d'escalier jusqu'à l'arrivée des pompiers**. Il s'agit de l'endroit le plus sécuritaire en cas d'incendie.



Pssst!



Bilan des exercices d'évacuation 2022

- 312 bâtiments inspectés et évacués
- Taux de participation : 47 %
- Aumentation de 6 % par rapport à 2019

Merci pour votre collaboration, on continue!

Rencontre avec nos employé.e.s



Jacques Gauvin

Préposé à l'entretien



M. Jacques Gauvin occupe un emploi de préposé à l'entretien dans notre organisation depuis bientôt 4 ans. Nous lui avons

demandé de nous partager son expérience et de nous faire découvrir un métier qui le passionne.

Q1 *Qu'est-ce que vous aimez le plus dans votre travail?*

J'aime l'autonomie que j'ai dans mon travail. Je peux organiser mes tâches et mon horaire. Je me sens utile aussi et que les gens me font confiance. C'est simple, mais quand les locataires me disent bonjour dans le couloir ou qu'ils trouvent que l'immeuble est propre, c'est vraiment satisfaisant. Comme préposé à l'entretien, quand tu fais quelque chose ça paraît tout de suite! Ça c'est très valorisant.

Q2 *Comment votre travail améliore-t-il la qualité de vie des locataires?*

En plus de s'assurer que le milieu de vie est propre, on fait différentes choses que les gens voient moins. On assure une présence dans les immeubles et ça sécurise les gens. On peut

intervenir quand il y a des itinérants dans l'entrée des immeubles ou pour signaler des situations qui pourraient être dangereuses pour les locataires. J'ai déjà donné un coup de main à des locataires qui avaient des problèmes à se déplacer avec leur fauteuil roulant. Quand je peux rendre des petits services, je le fais et les gens sont très reconnaissants.

Q3 *Pouvez-vous nous raconter un moment qui vous a marqué depuis que vous travaillez à l'OMHQ?*

Il y en a plusieurs. On développe des relations avec les locataires. Je me souviens d'une dame âgée qui habitait dans un de mes immeubles, elle me saluait toujours et on se parlait souvent. Une dame tellement gentille et toujours positive. À un

moment, je ne la voyais plus et j'ai su qu'elle était décédée. Ça m'a vraiment fait quelque chose. C'est une personne que je connaissais et que j'appréciais.

Q4 *Comment les locataires peuvent-ils appuyer le personnel d'entretien pour garder les milieux de vie propres?*

La majorité des gens font déjà attention à leur environnement, ils veulent que leur milieu de vie soit propre. C'est sûr que penser à ramasser ses déchets ou juste à essuyer ses pieds sur les tapis l'hiver avant d'entrer, ça aide. Ramasser les excréments de son animal, ça aide aussi. Surtout, il ne faut pas hésiter à venir nous poser des questions, sur la façon de jeter ses encombrants, par exemple.



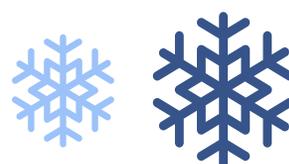
Un milieu de vie propre, c'est l'affaire de tous!

C'est connu, l'hiver amène son lot de saleté dans un immeuble. Avec la neige, la glace et l'abrasif déposé au sol, il est normal que nos immeubles se salissent plus rapidement.

Toutefois, sachiez-vous que vous pouvez poser plusieurs gestes simples afin de diminuer l'accu-

mulation de cette saleté dans les aires communes? En plus de contribuer à la propreté de votre milieu de vie, ces gestes offrent un appui précieux à notre équipe d'entretien qui est particulièrement sollicitée durant la saison hivernale.

La propreté, c'est l'affaire de tous!



Accéder à votre immeuble par la **porte principale**, quand c'est possible, afin de pouvoir essuyer vos bottes sur les **tapis d'hiver** ou les **grilles gratte-pieds** qui sont dans les halls d'entrée.

Avant d'entrer dans l'immeuble, **bien secouer vos bottes** afin que le plus de saleté possible reste à l'extérieur.

Si vous êtes responsable d'un **dégât dans une aire commune**, vous devez le **nettoyer**. N'oubliez pas que dans certaines situations particulières, le nettoyage fait par nos employés peut vous être facturé.

Si vous vous déplacez à l'aide d'un **appareil déambulatoire**, **essuyer vos roues**, quand c'est possible, avant de circuler dans les couloirs de l'immeuble. Rappelons qu'il est **interdit de laisser ces appareils (quadriporteurs, triporteurs, etc.) dans les aires communes de l'immeuble**. Vous devez les entreposer dans votre logement en tout temps.



Maison SSQ

En collaboration avec **le groupe SSQ** et dans le cadre du **programme AccèsLogis Québec**, l'OMHQ a fait l'acquisition de la Maison SSQ afin de la transformer en un immeuble de 3 logements sociaux et abordables.

Cette maison **construite en 1924** a abrité une coopérative de santé et les services de l'organisme le Pignon bleu.

Nous avons effectué des travaux de rénovation des logements et avons pu louer, depuis août 2022, **3 logements de 4 chambres à coucher pour des grandes familles**, à proximité de tous les services, dans un quartier dynamique et en plein renouveau.



Place de la Rive

En 2020, nous avons débuté un projet de réfection de tous nos immeubles du milieu de vie de Place de la Rive (rue Marie-de-l'Incarnation). Ce chantier d'une **durée de 3 ans** mettra fin, cet automne, à la **modernisation de l'ensemble des 175 logements** à Place de la Rive.

L'ensemble des cuisines, des salles de bain et des revêtements de sol ont été rénovés en plus d'une modernisation coupe-feu dans tous les logements.

Merci aux locataires pour leur collaboration !

Votre logement

CHANGER DE LOGEMENT SUBVENTIONNÉ

Vous voulez changer de logement?

Il faut savoir que le changement de logement social est encadré par des règles bien précises. En résumé, il y a deux raisons pour lesquelles on peut obtenir un transfert de logement :

- Un **ajout ou un retrait de personnes dans le logement** ou un **changement de catégorie d'âge** (immeuble famille ou personne retraitée pour les plus de 55 ans). C'est ce qu'on appelle un transfert « normes » ;
- Une raison de **santé ou de sécurité**. Les problèmes de la personne doivent vraiment l'empêcher de vivre dans son logement et ils doivent être très bien documentés par un professionnel de la santé.

Les transferts de logement ne se font malheureusement pas au bon vouloir de la personne. Par exemple, un problème de voisinage ne peut pas être à l'origine d'un transfert.

Discutez avec votre technicien.ne à l'attribution-location pour savoir si votre situation permet un transfert.



L'ASSURANCE HABITATION

Être bien assuré, c'est important !

Avez-vous une police d'assurance habitation? En plus d'avoir l'esprit tranquille, voici en quoi cela peut vous être utile :

- Elle peut couvrir la perte de vos biens personnels dans votre logement en cas de sinistre comme un incendie ou un dégât d'eau.
- Elle peut vous assurer en responsabilité civile si vous êtes responsable des dommages causés à une autre personne.

Plusieurs assureurs peuvent vous offrir ce service. Il est d'autant plus rassurant de bénéficier d'un accompagnement personnalisé si une situation difficile se présente.

Un choix judicieux qui peut faire toute la différence !



L'OMHQ et ses partenaires

À la rencontre des aîné.e.s

Cette année se tient la 9^e édition du programme **À la rencontre des aînés** en collaboration avec le Service de police de la Ville de Québec et le Cégep Garneau.

Les **visites à domicile des étudiant.e.s** de 2^e année en technique policière ont pour objectifs :

- Évaluer le sentiment de sécurité des locataires
- Mettre à jour les informations en matière de sécurité incendie et celles concernant les limitations physiques des résident.e.s
- Renforcer la connaissance des services de l'OMHQ

Depuis ses débuts en 2014, ce sont **presque tous les milieux HLM pour personnes retraitées qui ont été visités** par les étudiant.e.s.



Portrait d'un partenaire

Qu'est-ce que Équijustice peut faire pour vous?

Équijustice offre des services de médiation accessibles à tous. C'est gratuit et confidentiel. Vous pouvez faire appel à leurs services, si vous vivez une situation de :

- **conflit avec le voisinage**
- **harcèlement**
- **maltraitance**

Un médiateur pourra vous accueillir, vous écouter et vous accompagner dans la gestion des conflits, sans parti pris, et dans le but de faciliter le dialogue.

Équijustice de la Capitale-Nationale

418 648-6662

equijustice.ca

Informez-vous!





110, rue de Courcellette, Québec (Qc) G1N 4T4

PAGE À DÉTACHER ET À CONSERVER

COMMENT TROUVEZ-VOUS LA NOUVELLE PARUTION DU CONTACT?

Envoyez-nous vos commentaires et suggestions!

lecontact@omhq.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE DE NOS BUREAUX

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
et de 13 h à 16h30

URGENCES

24/7 - 7 jours sur 7 - 418 691-6647

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 418 780-5200

DEMANDES DE RÉPARATION 418 780-5222

SERVICE 211

Information sur les
ressources commu-
nautaires existantes

ENCOMBRANTS (monstres)

311

INFO SANTÉ

811

URGENCE (Police, ambulance, pompiers)

911

HYDRO-QUÉBEC (INFO-PANNES)

1 800 790-2424

pannes.hydroquebec.com/pannes/



Fermeture du temps des fêtes

Lundi 26 décembre 2022 au mercredi 4 janvier 2023 inclusivement

En cas d'urgence
pendant cette période :

418 691 6647

Nous assurerons les services
avec des **effectifs réduits.**

Merci de votre compréhension!

Joyeuses fêtes!

**Envie de
nouveaux défis ?**



L'OMHQ RECRUTE !

Plusieurs opportunités d'emploi
sont actuellement disponibles à
l'OMHQ-SOMHAC!

- Communiquez avec nous à l'adresse
drh@omhq.qc.ca
- passez nous voir au
110, rue de Courcelette
- ou visitez notre site web
omhq.qc.ca/carrieres

